

# Un manque criant de familles d'accueil

La Communauté française doit faire face à un cruel manque de familles d'accueil. En 2014, seules 45 nouvelles candidatures ont été sélectionnées du côté francophone du pays alors qu'il en faudrait entre 50 et 70 par an, au minimum, pour remplacer les familles qui sortent du circuit.

En comparaison, la Flandre a réussi à

attirer 300 familles en une semaine grâce à une politique proactive et une campagne de sensibilisation. Du côté des parents d'accueil, on tire la sonnette d'alarme. « *Dans les conditions actuelles, l'accueil est voué à disparaître. Il faut une réflexion plus globale, une discussion de fond* », dénonce Maud Stiernet, présidente d'une ASBL les regroupant. ■

## Seulement 45 nouvelles familles d'accueil en 2014

JEUNESSE Les associations s'inquiètent d'un manque d'ambitions

► Les associations de familles d'accueil dénoncent la politique menée.

► La Fédération des services de placements rassure.

► Le ministre, Rachid Madrane, prépare une campagne.

Quatre mille enfants en attente d'une famille d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce chiffre a longtemps circulé. Il a depuis été largement nuancé par le ministre : une partie de ces enfants ne sont pas aptes à intégrer un milieu familial, « *trop abîmés* ». Une chose est certaine, néanmoins : le manque de familles d'accueil est criant. Or, en 2014, seules 45 nouvelles candidatures ont été sélectionnées du côté francophone

du pays. Il en faudrait entre 50 et 70 par an pour au minimum remplacer les familles qui sortent du circuit chaque année.

Suite à une vaste campagne, la Flandre aurait de son côté « recruté » 300 familles en une seule semaine. Manque d'ambition du côté francophone ? Qu'y a-t-il derrière ces chiffres ?

Xavier Verstappen, président de la Fédération des services de placement familial, relativise. 2014 a certes été une année un peu « creuse », mais nous ne sommes pas dans une tendance lourde. Au contraire. « *Avant 2009, on comptait chaque année une trentaine de nouvelles familles d'accueil*, explique-t-il. *Ensuite, il y a eu davantage de campagnes, d'informations, et nous tournons désormais autour d'une cinquantaine de familles par an. Mais c'est toujours en dents de scie.* »

Ainsi, en 2010, 72 nouvelles

familles avaient été sélectionnées, pour 38 l'année suivante, 64 en 2012 ou encore 58 en 2013. Un moins bon « cru » s'explique de différentes manières : raisons propres aux services eux-mêmes (un changement de direction, par exemple) ou encore une fin de législature, d'un point de vue plus structurel.

Quant au chiffre flamand, Xavier Verstappen est perplexe : « *En une semaine, 300 familles se sont sans doute manifestées, oui. Mais cela ne signifie pas qu'il y aura 300 nouvelles familles d'accueil sélectionnées. Cela demande aussi un temps de réflexion chez ces familles. On ne fait pas du shopping !* »

Un objectif « réaliste », c'est ce que plaide le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS). Dans sa réponse à une

question parlementaire, il annonçait l'objectif « idéal » de 100 à 150 nouvelles familles par an, admettant que si l'on parvenait déjà à la moitié, ce serait très bien.

Pour Xavier Verstappen, une centaine de familles, c'est un objectif réaliste au regard des moyens actuels, « ou alors il nous faut des moyens supplémentaires si l'on décide, comme la Flandre, de modifier le décret pour faire de l'accueil une priorité ». Actuellement, dans le décret de l'aide à la jeunesse du côté francophone, l'accueil en famille n'est considéré que comme une option parmi d'autres.

En Flandre, un décret spécifique pour l'accueil familial en fait une priorité pour le placement des enfants de 0 à 6 ans. Mais au nord du pays, cette politique volontariste s'accompagne aussi de plusieurs propositions de lois visant à transférer une partie de l'autorité parentale aux

parents d'accueil, voire à donner un statut à ces derniers. Et donc à décrocher la famille biologique d'une partie de ses droits.

### 50 à 80 nouveaux candidats francophones

Du côté francophone, on frôle le tabou et tant les services que les politiques ne sont pas désireux d'aller vers un modèle « à la flamande ».

Entre-temps, le ministère a recalculé ses objectifs sur base de nouveaux chiffres. « Nous nous sommes rendu compte que, chaque année, seule une trentaine de familles quittent en réalité le circuit, explique Aude Lavry, porte-parole de Rachid Madrane, pondérant ainsi le chiffre de 50 à 70 familles véhiculé depuis plusieurs années.

*Nous misons sur un objectif de 50 à 80 nouveaux candidats par an. 100 à 150, c'est beaucoup... »*

Le cabinet rappelle en outre que, « par la position du ministre et les mesures prises pour faciliter la vie

*des familles d'accueil, on renforce dans les faits l'accueil en famille », même s'il n'est pas à l'ordre du jour de modifier le décret.*

Pour Maud Stiernet, présidente de l'ASBL La porte ouverte, qui représente environ 300 familles d'accueil et se veut la voix des parents, on est face à un manque d'ambition. « Dans les conditions actuelles, l'accueil est voué à disparaître, dénonce-t-elle, très critique. Ce n'est pas avec cinq nouvelles familles par-ci par-là que l'on recrée une réelle politique de l'accueil. Il faut une réflexion plus globale, une discussion de fond. J'entends encore des cas, ici, où on préconise le placement en institution pour des gamins de trois ans ! Et on estime à 80 familles le chiffre à atteindre ? La question n'est-elle pas plutôt celle des besoins ? »

Pour l'heure, le cabinet du ministre Madrane prépare une nouvelle campagne pour la rentrée. Les effets des campagnes se font généralement sentir l'année qui suit. ■

ELODIE BLOGIE

## sur le terrain « Cela doit être un projet réfléchi »

Marcel Geenen est le directeur du service de placement familial « Accueil et Solidarité » de Huy. Pour lui, l'année 2014 n'a pas été une année plus creuse que les autres, au contraire : « Nous avons eu un peu plus de placements. Par contre, depuis janvier, nous n'avons sélectionné qu'une seule famille... »

Pour ce directeur, il est difficile de remarquer, sur le terrain, de véritables tendances. D'autant plus qu'une bonne communication ne garantit pas des procédures qui aboutissent : « On aura peut-être plus d'appels, des gens qui sont dans l'émotion, mais on préfère ne pas accepter tout de suite. Cela doit être un projet réfléchi. »

Pour lui, malheureusement, il n'y a pas de recette miracle : « Il faut surtout en permanence faire passer le message, dire que ça existe. Les gens gardent parfois cela dans un coin de leur tête pendant quelques années, avant de se manifester. »

Reste que sur le terrain, le manque de familles est une réalité. A l'heure actuelle, son service a enregistré 53 demandes de placement d'enfant en famille depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Comme écrit plus haut, une

seule nouvelle famille d'accueil « externe » a été sélectionnée par son équipe depuis début 2015...

### Un service agréé pour 72 « unités »

Le directeur pointe un autre enjeu : le suivi des familles. « Actuellement, seule une petite moitié des familles sont épaulées en fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont surtout les familles élargies – quand l'enfant est hébergé chez une tante, des grands-parents – qui en pâtissent. »

Chaque service est en effet agréé pour un nombre défini d'« unités », de « places », suivis de familles élargies (« reprises de guidance », dans le jargon) ou placements dans des familles externes tout confondus.

A Huy, le service est agréé pour 72 unités et est donc financé en fonction. Tous les services de placement travaillent au maximum de leurs capacités d'agrément et de leurs moyens, et se voient donc contraints de refuser certains suivis. « Mais c'est déjà une chance que le ministre ait réussi à maintenir nos budgets... », glisse Marcel Geenen. ■

E.BI.